



Saison 2023/2024

Procès-verbal électronique n°03 de la Commission Féminine

Réunion du :	Mercredi 11 octobre 2023
A :	Délibération électronique
Présidence :	Mme Elodie MYOTTE MOUILLER
Présents :	Mmes Sarah CORNU et Christelle PRIEUR MM. Jean-Claude CLERC et Nicolas THABARD
Assiste à la séance :	M. HARMAND Sébastien, Directeur du Développement du District
N'assistent pas à la séance :	Mme Magali ROUSSELOT EMART M. Christian GOLLION

1. Analyse de la feuille du match Triangle d'Or Jura Foot – Bresse Jura Foot, en Criterium U15 F :

La Commission n'ayant pas sollicité Mme Magali ROUSSELOT-EMART et M. Christian GOLLION, ces derniers étant directement concernés par la participation de leurs clubs respectifs dans le Critérium U15 F.

La Commission,

- ✓ Considérant la demande du club de Bresse Jura Foot, du 11/09/2023, demandant une dérogation aux jeunes filles U16 F afin de faire jouer des U16 F en U15 F,
- ✓ Considérant la décision du Comité Directeur, en date du 11/09/2023, n'accordant pas la dérogation demandée,
- ✓ Considérant le retrait de l'équipe de Bresse Jura Foot du Critérium U18 F, acté dans le PV électronique du Comité Directeur du 21/09/2023
- ✓ Considérant l'engagement de l'équipe de Bresse Jura Foot d'engager une équipe en Critérium U15 F, acté dans le PV électronique du Comité Directeur du 21/09/2023
- ✓ Considérant l'absence de FMI pour la rencontre Critérium U15 F du 30/09/2023, Triangle d'Or Jura Foot / Bresse Jura Foot
- ✓ Décide d'analyser la feuille de match papier adressé au District

La Commission, étudiant la feuille de match, constate plusieurs irrégularités

- ✓ Absence du numéro de match
- ✓ Absence des numéros de maillots pour les joueuses des 2 équipes
- ✓ Absence de la mention de remplaçant et de participation de la 9^{ème} joueuse de Triangle d'Or Jura Foot
- ✓ Absence de l'éducateur ou dirigeant responsable, majeur, sur la feuille de match de l'équipe de Bresse Jura Foot
- ✓ Absence du nom du signataire de la feuille de match pour le club de Bresse Jura Foot
- ✓ Absence des numéros de licence des arbitres assistants
- ✓ Participation de 3 joueuses U16 F dans l'équipe de Bresse Jura Foot :
 - BUATOIS Sarah, n° de licence **9603905421**
 - DENIMAL Tiffaine, n° de licence **2547309774**
 - GAUDILLAT **Laura Léonie**, n° de licence **9603446233**

Correction 12/10/2023

La Commission décide, au sens de l'article 187 des Règlements Généraux, paragraphe 2, de prononcer une évocation sur le match n°26874678, Critérium U15 F, Triangle d'Or Jura Foot / Bresse Jura Foot, pour infraction définie à l'article 207 des règlements généraux. Plus particulièrement, l'infraction concerne la fraude du club de Bresse Jura Foot, d'avoir fait participer en Critérium U15 F, 3 joueuses licenciées U16 F, qui ne sont pas autorisées réglementairement



à participer dans cette compétition, ainsi que la fausse déclaration du club de Triangle d'Or pour fausse déclaration « tablette HS », permettant la participation des joueuses U16 F du club de Bresse Jura Foot, ce qui n'aurait été possible avec la FMI. La dernière synchronisation de la tablette ayant eu lieu le 30/09 à 13h37 :01, soit moins d'une heure avant le coup d'envoi de la rencontre.

La Commission approuve l'évocation.

La Commission demande du Directeur du Développement de transmettre le PV à la Commission des Règlements dans les plus brefs délais, afin que l'évocation soit étudiée en séance du 12 octobre 2023.

Prochaine réunion le jeudi 12 octobre à 18h30

Nicolas THABARD
Secrétaire de séance

Elodie MYOTTE MOUILLER
Présidente